

RCS : BREST Code greffe : 2901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BREST atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 40109 Numéro SIREN : 423 754 241 Nom ou dénomination : LE TELEGRAMME

Ce dépôt a été enregistré le 12/07/2021 sous le numéro de dépôt 3266

1 - BILAN ACTIF

DGFIP N° 2050 2021

Désignation de l'entreprise : TELEGRAMME

Adresse de l'entreprise : 7 VOIE D'ACCES AU PORT 29600 MORLAIX

Dépot N° 3266
Le 12 JUL. 2021
R.C.S. BREST

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois

12

Durée de l'exercice précédent

12

si déposé néant, cochez la case : ☐

				Exercice N clos le, 31/12/2020	Exercice N-1
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ *	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
	Frais d'établissement	AB	AC		
	Frais de développement	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	7 622	10 847
	Fonds commercial (1)	AH	AI	278 484	165 526
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	7 481 149	1 405 695
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO	380 240	672 749
	Constructions	AP	AQ	16 989 339	5 516 783
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	40 078 373	2 555 949
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	8 305 340	997 677
	Immobilisations en cours	AV	AW	4 653 740	26 469
	Avances et acomptes	AX	AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV	1 458 439	1 905 619
	Créances rattachées à des participations	BB	BC	42 000	42 000
	Autres titres immobilisés	BD	BE	480 248	535 774
	Prêts	BF	BG	5 081 776	5 024 782
	Autres immobilisations financières	BH	BI	83 216	87 980
	TOTAL (II)	BJ	BK	75 459 235	23 627 349
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	BL	BM	370 087	311 161
		BN	BO		
		BP	BQ		
		BR	BS	16 371	1 378
		BT	BU		
	CRÉANCES	BV	BW	1 353	41 803
		BX	BY	57 633	10 423 432
		BZ	CA	726 790	2 399 986
	DIVERS	CB	CC		
		CD	CE	3 000 000	3 000 000
		CF	CG	6 352 134	6 932 026
	Comptes de Régularisation	CH	CI	649 754	566 977
		CJ	CK	800 794	23 196 746
		CW			
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CM			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CN			
	Ecart de conversion actif (VI)	CO			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	123 084 123	76 260 028
			IB	46 824 095	44 978 279
Renvois : (1) Dont droit au bail : 15 000		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP		(3) Part à plus d'un an : CR	1 139 210
Clause de réserve de propriété : Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

Le Télégramme
SAS au capital de 7 573 303 €
7, voie d'accès au Port - 29600 MORLAIX
423 754 241 RCS Brest
Tél. 02 98 62 11 33

Cliquez sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

2 - BILAN PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2021

Désignation de l'entreprise : TELEGRAMME

Néant ☐

					Néant			
					Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (Dont versé : 7 573 303)				DA	7 573 303	7 573 303	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...				DB			
	Écarts de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence : EK)				DC			
	Réserve légale (3)				DD	547 989	492 837	
	Réserves statutaires ou contractuelles				DE			
	Réserves réglementées (3)		Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF			
	Autres réserves		Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants EJ)		DG			
	Report à nouveau				DH	6 206 440	5 464 717	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)				DI	1 161 236	1 103 026	
	Subventions d'investissement				DJ	450 000		
	Provisions réglementées				DK	15 812 355	15 384 517	
	TOTAL (I)				DL	31 751 323	30 018 400	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs				DM		
Avances conditionnées				DN				
TOTAL (II)				DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques				DP	548 902	577 426	
	Provisions pour charges				DQ	645 072	653 909	
	TOTAL (III)				DR	1 193 974	1 231 335	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles				DS			
	Autres emprunts obligataires				DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)				DU	1 740	1 228	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs		EI	)	DV	27 509	9 114	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés				DX	4 422 387	4 235 679	
	Dettes fiscales et sociales				DY	8 241 414	8 555 826	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				DZ	130 440	190 495	
	Autres dettes				EA	168 909	108 713	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)				EB	886 400	627 489	
TOTAL (IV)				EC	13 878 798	13 728 544		
Écarts de conversion passif (V)				ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)				EE	46 824 095	44 978 279		
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B			
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C			
			Écart de réévaluation libre		1D			
			Réserve de réévaluation (1976)		1E			
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme			EF			
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	13 868 197	13 719 223	
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH			

Cliquez sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

3 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2052 2021

Désignation de l'entreprise : TELEGRAMME										Néant	
			Exercice N						Exercice N-1		
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises		FA	44 305	FB		FC	44 305	76 576		
	Production vendue	biens	FD	65 584 096	FE	103 640	FF	65 687 735	66 962 272		
		services	FG	19 393 495	FH	107 294	FI	19 500 789	22 648 924		
	Chiffres d'affaires nets		FJ	85 021 895	FK	210 934	FL	85 232 829	89 687 772		
	Production stockée						FM	(3 421)	10 206		
	Production immobilisée						FN				
	Subventions d'exploitation						FO	476 774	529 254		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)						FP	256 079	266 063		
	Autres produits (1) (11)						FQ				
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	85 962 261	90 493 294		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)						FS	29 555			
	Variation de stock (marchandises)						FT				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)						FU	6 133 860	7 000 213		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)						FV	(58 927)	49 683		
	Autres achats et charges externes (3)						FW	41 082 131	44 471 838		
	Impôts, taxes et versements assimilés						FX	1 271 468	1 210 431		
	Salaires et traitements						FY	22 214 049	22 988 204		
	Charges sociales (10)						FZ	9 108 094	9 165 702		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA	2 626 109	2 665 903		
			- dotations aux provisions				GB				
		Sur actif circulant : dotations aux provisions					GC	73 908	56 274		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	51 884	65 531		
	Autres charges (12)						GE	279 318	341 622		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	82 811 450	88 015 401		
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	3 150 811	2 477 893		
	opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					GH	4 016	38 973		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					GI	32 735	86 013				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	60 548	150 235		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	28 556	26 987		
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	71 466	653 721		
	Différences positives de change						GN	2	465		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO				
	Total des produits financiers (V)						GP	160 572	831 408		
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions						GQ	265 302	450 750		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR		30 207		
	Différences négatives de change						GS	575	258		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT				
	Total des charges financières (VI)						GU	265 877	481 215		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(105 305)	350 194			
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	3 016 788	2 781 047			

Invoke - Formulaire TDEC - non réglementaire pour les dépôts papier

DGFIP N° 2053 2021

Néant

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DGFIP N° 2053 2021

TELEGRAMME

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

DGFIP N° 2053 2021

TELEGRAMME

[illegible]

5 - IMMOBILISATIONS

DGFIP N° 2054 2021

Désignation de l'entreprise : TELEGRAMME

Néant

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		
				1		2		
						3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	9 031 893	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains		KG	1 052 988	KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	L9		KJ	12 051 865	KL	
		Sur sol d'autrui	M1		KM	534 815	KO	
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	M2		KP	9 736 408	KR	
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	M3		KS	42 608 036	KU	
		Installations générales, agencements, aménagements divers		KV	1 623 363	KW		
		Matériel de transport		KY	366 800	KZ		
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	6 969 727	LC		
		Emballages récupérables et divers		LE		LF		
	Immobilisations corporelles en cours		LH	26 469	LI		LJ	
	Avances et acomptes		LK		LL		LM	
	TOTAL III	LN	74 970 472	LO		LP	5 292 765	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G		8M		8T	
		Autres participations	8U	3 429 568	8V		8W	25 000
Autres titres immobilisés		1P	985 896	1R		1S	50 126	
Prêts et autres immobilisations financières		1T	5 112 762	1U		1V	76 914	
TOTAL IV		LQ	9 528 226	LR		LS	152 040	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG	93 530 591	ØH		ØJ	5 762 234	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		
		Par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Révaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
		1		2		3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV		1X	
CORPORELLES	Terrains	IP		LX		LY	1 052 988	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB	12 051 865
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME	534 815
		Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG	10 874	MH	9 919 442
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ	9 163	MK	42 634 322
		Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM		MN	1 623 363
		Matériel de transport	IV		MP	33 606	MQ	404 817
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	59 404	MT	7 274 836
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW	
	Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ		NA	4 653 740	
	Avances et acomptes	NC		ND		NE		
	TOTAL III	IY		NG	113 047	NH	80 150 189	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		ØU		M7	
		Autres participations	IØ		ØX	48 510	ØY	3 406 058
Autres titres immobilisés		I1		2B	20 000	2C	1 016 022	
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E	24 684	2F	5 164 992	
TOTAL IV		I3		NJ	93 194	NK	9 587 072	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK	206 241	ØL	99 086 583	

6 - AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055 2021

Désignation de l'entreprise : TELEGRAMME

Néant

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	6 964 916	PF	523 855	PG		PH	7 488 771
Terrains		PI	377 614	PJ	2 626	PK		PL	380 240
Constructions	Sur sol propre	PM	9 320 691	PN	218 041	PO		PQ	9 538 732
	Sur sol d'autrui	PR	278 222	PS	14 422	PT		PU	292 644
	inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	6 899 386	PW	261 824	PX	3 246	PY	7 157 964
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	38 869 007	QA	1 218 414	QB	9 048	QC	40 078 373
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	1 623 897	QE		QF		QG	1 623 897
	Matériel de transport	QH	318 289	QI	24 158	QJ	33 606	QK	308 841
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	6 069 238	QM	362 768	QN	59 404	QO	6 372 602
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	63 756 343	QV	2 102 253	QW	105 305	QX	65 753 292
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	70 721 259	ØP	2 626 109	ØQ	105 305	ØR	73 242 063

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9	3 547	Q1	(3 547)
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9	13 121	R1		R2		R3		R4		R5	134 651	R6	(121 529)
	sur sol d'autrui	R7	20	R8		R9		S1		S2		S3	12 073	S4	(12 053)
	inst. gales, agenc et am. des const.	S5	14 638	S6		S7		S8		S9	1 623	T1	203 122	T2	(190 107)
Inst. techniques mat. et outillage		T3	1 570	T4		T5	22 669	T6		T7	103	T8	1 133 354	T9	(1 109 218)
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4	4 419	V5	(4 419)
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	7 077	V7		V8	273 192	V9		W1		W2	239 260	W3	41 009
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2	36 427	X3		X4	295 861	X5		X6	1 726	X7	1 726 879	X8	(1 396 316)
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III+IV)		NP	36 427	NQ		NR	295 861	NS		NT	1 726	NU	1 730 426	NV	(1 399 863)
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	332 288		Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	1 732 151		Total général non ventilé (NW - NY)		NZ	(1 399 863)		

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à évaluer			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

Cliquez sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

7 - PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056 2021

Désignation de l'entreprise : TELEGRAMME

Néant

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice		
		1		2		3		4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1)	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	8 978 554	TM	332 288	TN	1 732 151	TO	7 578 691	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies I du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	6 405 963	TP	2 123 563	TQ	295 861	TR	8 233 664	
	TOTAL I	3Z	15 384 517	TS	2 455 851	TT	2 028 012	TU	15 812 355	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	31 500	4B		4C	31 500	4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	1 199 835	5W	51 884	5X	57 746	5Y	1 193 974	
	TOTAL II	5Z	1 231 335	TV	51 884	TW	89 246	TX	1 193 974	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	278 484	6B		6C		6D	278 484
		- corporelles	6E		6F		6G		6H	
		- titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		- titres de participation	9U	1 458 439	9V		9W		9X	1 458 439
		- autres immobilisations financières (1)	Ø6	485 248	Ø7	20 000	Ø8	25 000	Ø9	480 248
	Sur stocks et en cours	6N	18 414	6P		6R	2 043	6S	16 371	
	Sur comptes clients	6T	42 922	6U	20 621	6V	5 910	6W	57 633	
	Autres provisions pour dépréciation (1)	6X	507 401	6Y	298 589	6Z	79 200	7A	726 790	
	TOTAL III	7B	2 790 908	TY	339 210	TZ	112 154	UA	3 017 965	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	19 406 760	UB	2 846 945	UC	2 229 412	UD	20 024 294	
	Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE	125 793	UF	98 433			
		- financières		UG	265 302	UH	71 466			
		- exceptionnelles		UJ	2 455 851	UK	2 059 512			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

Cliquez sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

7 - PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056 2021

Extension 1

TELEGRAMME

PROVISION POUR HAUSSE DES PRIX

Libellé	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice

TOTAL

SOMME DES EXTENSIONS

AUTRES PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Libellé	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice
DEROGATOIRE PROVISION 39BIS-PRESSE	6 405 963	2 123 563	295 861	8 233 664

TOTAL

SOMME DES EXTENSIONS

PROVISIONS POUR IMPÔTS

Libellé	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice

TOTAL

SOMME DES EXTENSIONS

7 - PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056 2021

Extension 2

TELEGRAMME

AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Libellé	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice
PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES	545 926	51 884	48 908	548 902
PROVISION POUR MEDAILLES DU TRAVAIL	653 909		8 837	645 072

TOTAL	1 199 835	51 884	57 746	1 193 974
-------	-----------	--------	--------	-----------

SOMME DES EXTENSIONS	1 199 835	51 884	57 746	1 193 974
----------------------	-----------	--------	--------	-----------

AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Libellé	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	451 248	20 000	20 000	451 248
AUTRES TITRES IMMOBILISES	34 000		5 000	29 000

TOTAL	485 248	20 000	25 000	480 248
-------	---------	--------	--------	---------

SOMME DES EXTENSIONS	485 248	20 000	25 000	480 248
----------------------	---------	--------	--------	---------

AUTRES PROVISIONS POUR DÉPRECIATION

Libellé	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice
PROVISIONS SUR COMPTES COURANTS	507 401	298 589	79 200	726 790

TOTAL	507 401	298 589	79 200	726 790
-------	---------	---------	--------	---------

SOMME DES EXTENSIONS	507 401	298 589	79 200	726 790
----------------------	---------	---------	--------	---------

8 - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N° 2057 2021

Désignation de l'entreprise : TELEGRAMME

Néant ☐

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	42 000	UM		UN	42 000				
	Prêts (1) (2)	UP	5 081 776	UR	1 581 776	US	3 500 000				
	Autres immobilisations financières	UT	83 216	UV		UW	83 216				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	64 860				64 860				
	Autres créances clients	UX	10 416 205		10 416 205						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY	8 063		8 063						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	4 911		4 911						
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	998 111		998 111					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP	2 724		2 724					
	Groupe et associés (2)	VC	1 320 137		336 256		983 881				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	792 830		792 830						
	Charges constatées d'avance	VS	649 754		559 285		90 469				
	TOTAUX			VT	19 464 587	VU	14 700 161	VV	4 764 426		
	RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VD	56 993						
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE								
			VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	1 740	1 740							
	à plus d'1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	4 427	700		3 727					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	4 422 387	4 422 387							
Personnel et comptes rattachés		8C	4 964 907	4 964 907							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	2 510 258	2 510 258							
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	3 377	3 377							
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	762 871	762 871							
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	130 440	130 440							
Groupe et associés (2)		VI	23 083	18 395		4 688					
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	168 909	168 909							
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L	886 400	884 213		2 187					
TOTAUX			VY	13 878 798	VZ	13 868 197	10 601				
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK								

[Cliquez sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

9 - DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP N° 2058-A 2021

Désignation de l'entreprise : TELEGRAMME										Néant ☐	
BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE										Exercice N, clos le : 31/12/2020	
I. RÉINTÉGRATIONS										WA	1 161 236
Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés										WB	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Avantages personnels non déductibles (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE	5 732	XE	15 594			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG	9 862					
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB						
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	404 925	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX		XW	405 060			
	Amendes et pénalités	WJ	135	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)	XZ						
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI						XY				
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)						I7	478 880			
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personne ou un GIE	WL	32 735	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		K7	32 735			
Régime d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	{ - imposées au taux de 15% ou de 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'IR) - imposées au taux de 0%								I8	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs	{ - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions								ZN	20 000
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM (entreprises à l'IS)								WN		
Régime d'imposition particuliers et impositions différées	Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises (activité exonérée)	SW		WQ	12 681		
		Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209C)	SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8					
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3	
TOTAL I										WR	2 126 186
PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE										WS	
II. DÉDUCTIONS										WT	45 787
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.										WU	192 121
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégré dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)										WV	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	{ - imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées aux taux de 0 % - imposées aux taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs								WH	
		Autres plus-values imposées au taux de 19 %								WP	
		Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée								WW	
		Régime des sociétés mères et des filiales								XB	
		Produit net des actions et parts d'intérêts : { Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation								I6	
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)								WZ		
Mesures d'incitation	Abattement sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles - (Reprise de cotisations en difficulté 44 septies)	K9		Entreprises nouvelles 44 septies	L2		JA	57 393		
		Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et 44 octies A)	OV		Sociétés investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3		ZX			
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexadecies)	PP		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	IF		ZY			
					Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquedecies)	PC		XD			
					Jeunes entreprises innovantes (art. 44 series A)	L5		XF			
					Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA					
Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.											
Majoration d'amortissement											
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM (entreprises à l'IS)										XS	
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé (2058-A Ext 2)	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	X9	93 424	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite	YH		XG	93 424			
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	YA		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)	YC						
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	YB		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)	YD						
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)	YI		Créance dégagee par le report en arrière du déficit	ZI						
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	YL									
	Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y2
TOTAL II										XH	388 725
III. RÉSULTAT FISCAL											
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)										XI	1 737 460
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)										ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)											
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)										XN	1 737 460
										XO	

DGFIP N° 2058-A 2021

Extension

[illegible][illegible]

10 - DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFIP N° 2058-B 2021

Désignation de l'entreprise : TELEGRAMME

Néant

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 +K4bis - K5)	K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
TOTAL des déficits restant à reporter (somme K6+YJ)	YK	

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1er bis al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	2 460 152
--	----	-----------

III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1er bis al. 2 du CGI	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
TOTAL GENERAL (REPORT DE L'EXTENSION 1)				
Provisions pour dépréciation				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H	298 589	9J	79 200
TOTAL GENERAL (REPORT DE L'EXTENSION 1)				
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S	106 336	9T	112 921
TOTAL GENERAL (REPORT DE L'EXTENSION 1)				
	YN	404 925	YO	192 121
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	ligne WI		ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

11 - TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C 2021

Désignation de l'entreprise : TELEGRAMME

Néant

ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	5 464 717	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserves légales - Autres réserves	ZB	55 151
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	1 103 026			ZD	
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Dividendes	ZE	306 151
					Autres répartitions	ZF	
	TOTAL I	ØF	6 567 743		Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZG	6 206 440
				TOTAL II		ZH	6 567 743

DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Exercice N :

ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit bail)				J7		YQ			
	- Engagements de crédit-bail immobilier						YR			
	- Effets portés à l'escompte et non échus						YS			
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance						YT	8 747 581		
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)				J8	1 304 553	XQ	1 324 866		
	- Personnel extérieur à l'entreprise						YU	732 361		
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	21 750 649		
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV			
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				ES		ST	8 526 675		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	41 082 131		
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle, CFE, CVAE						YW			
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				ZS		9Z	1 271 468		
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052						YX	1 271 468		
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée						YY	5 296 780		
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	5 947 271		
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DSN de 2019)						ØB	19 870 415		
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						ØS			
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société						ZK	0,36 %		
	- Numéro de centre de gestion agréé		XP		- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)		Si oui cocher 1 Sinon 0			
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG			
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						RH			
							ZR	1		
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA	1 737 460	Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL	
					Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC	7 609
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO	
					Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF	
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère 2 si société filiale		JH	FIL	N° SIRET de la société mère du groupe		JJ	92575032500019		

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2058-NOT-SD \(Régime des groupes de sociétés\)](#)

DGFIP N° 2059-B 2021

Néant ☒ X

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

B - PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

14 - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME

DGFIP N° 2059-C 2021

Désignation de l'entreprise : TELEGRAMME

Néant ☒

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% (1) ou de 12,8 % (2)

- (1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
(2) Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) (1).
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) (1).

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8%	Solde des moins-values à 12,8 %
1	2	3	4
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)			
N - 1			
N - 2			
N - 3			
N - 4			
N - 5			
N - 6			
N - 7			
N - 8			
N - 9			
N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col.7 = 2 + 3 + 4 - 5 - 6
	À 19 % 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI)	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % Ou À 16,5 % (1)		
1	2	3	4	5	6	7
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)						
N - 1						
N - 2						
N - 3						
N - 4						
N - 5						
N - 6						
N - 7						
N - 8						
N - 9						
N - 10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

15 - RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME

RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

Désignation de l'entreprise : TELEGRAMME

Néant

☒**I - SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N**

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)		3				
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5				
TOTAL (lignes 4 et 5)		6				
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II - RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice 1	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année 2	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice 5
		donnant lieu à complément d'impôt 3	ne donnant pas lieu à complément d'impôt 4	

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

17 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL
(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

DGFIP N° 2059-F 2021

Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

N° SIRET 42375424100010

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE TELEGRAMME

ADRESSE (voie) 7 VOIE D'ACCES AU PORT

CODE POSTAL 29600

VILLE MORLAIX

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

1 800 889

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

SA

Dénomination

GROUPE TELEGRAMME MEDIAS

N° SIREN (si société établie en France)

925750325

% de détention

100,00

Nb de parts ou actions

1 800 889

Adresse :

N°

7

Voie

VOIE D'ACCES AU PORT

Code Postal

29600

Commune

MORLAIX

Pays

FR

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre

Nom Patronimique et prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Titre

Nom Patronimique et prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

[Cliquez sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

18 - FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2021

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

Néant

EXERCICE CLOS LE

31/12/2020

N° SIRET

42375424100010

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

TELEGRAMME

ADRESSE (voie)

7 VOIE D'ACCES AU PORT

CODE POSTAL

29600

VILLE

MORLAIX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

28

Forme juridique

SAS

Dénomination

VIAMEDIA

N° SIREN (si société établie en France)

434224515

% de détention

100,00

Adresse :

N°

10

Voie

QUAI ARMAND CONSIDERE

Code Postal

29200

Commune

BREST

Pays

Forme juridique

SAS

Dénomination

SOCIETE DES PERIODIQUES DE L'OUEST

N° SIREN (si société établie en France)

814907200

% de détention

100,00

Adresse :

N°

7

Voie

VOIE D'ACCES AU PORT

Code Postal

29600

Commune

MORLAIX

Pays

Forme juridique

SAS

Dénomination

TELEVISION BRETAGNE SUD

N° SIREN (si société établie en France)

790897094

% de détention

55,00

Adresse :

N°

8

Voie

RUE AUGUSTE NAYEL

Code Postal

56100

Commune

LORIENT

Pays

Forme juridique

SNC

Dénomination

BRETAGNE PUBLICATIONS

N° SIREN (si société établie en France)

419462635

% de détention

50,00

Adresse :

N°

19

Voie

RUE

Code Postal

29200

Commune

BREST

Pays

Forme juridique

SARL

Dénomination

EDITION COURSE AU LARGE

N° SIREN (si société établie en France)

439792748

% de détention

49,92

Adresse :

N°

0

Voie

RUE

Code Postal

35768

Commune

SAINT GREGOIRE

Pays

Forme juridique

SAS

Dénomination

TELEVISION BRETAGNE OUEST

N° SIREN (si société établie en France)

502786072

% de détention

49,42

Adresse :

N°

7

Voie

VOIE D'ACCES AU PORT

Code Postal

29600

Commune

MORLAIX

Pays

Forme juridique

SAS

Dénomination

BVC PRODUCTIONS

N° SIREN (si société établie en France)

852622349

% de détention

49,00

Adresse :

N°

79

Voie

AVENUE DE LA PERRIERE

Code Postal

56100

Commune

LORIENT

Pays

Forme juridique

SAS

Dénomination

RIVACOM

N° SIREN (si société établie en France)

413425281

% de détention

45,04

Adresse :

N°

5-7

Voie

RUE JEAN MARIE LE BRIS

Code Postal

29200

Commune

BREST

Pays

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

SAS Le Télégramme

Société par actions simplifiée au capital de 7 573 303 €
Siège social : 7 Voie d'accès au port, 29600 Morlaix
423 754 241 RCS Brest

PROPOSITION ET RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT SOUMISE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 18 JUIN 2021

DEUXIEME DECISION

Les comptes de l'exercice 2020 font apparaître un bénéfice de 1 161 236,01 €.

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de la manière suivante :

- d'affecter à la réserve légale : $1\,161\,236 \times 5\%$ soit 58 061,80 €
- d'affecter le solde en totalité au poste Report à nouveau soit 1 103 174,21 €

Compte tenu de ces mouvements, le montant du compte report à nouveau passerait de 6 206 440 € à 7 309 615 €.

Rappel des distributions de dividendes antérieures :

Afin de se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents, et la réfaction correspondante, ont été les suivants :

Exercice	Dividendes
31/12/2019	306 151,13 €
31/12/2018	990 488,95 €
31/12/2017	990 488,95 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Carlisle Confiance
Phar

GREFFE

**LE TELEGRAMME
SAS AU CAPITAL DE 7 573 303 €UROS**

7 VOIE D'ACCES AU PORT
29600 MORLAIX

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020**

ASSEMBLEE GENERALE DU 18 JUIN 2021



CABINET TANGUY

bakertilly
STREGO

Bureau Morlaix

Boulevard René Fily
B.P. 17336 – SAINT MARTIN DES CHAMPS
29673 MORLAIX CEDEX

T : +33 2 98 88 17 27

strego.morlaix@bakertillystrego.com
www.bakertillystrego.com

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

SAS LE TELEGRAMME

Exercice clos le 31 décembre 2020

Assemblée Générale du 18 juin 2021

A l'associée unique,

I - OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société LE TELEGRAMME relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - FONDAMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

– 2 –

SAS LE TELEGRAMME – Exercice clos le 31 décembre 2020

EXPERTISE • AUDIT • CONSEIL

SAS Cabinet Tanguy exerçant sous le nom commercial de Baker Tilly STREGO est membre du réseau mondial Baker Tilly International Ltd., dont les membres sont des entités juridiques séparées et indépendantes. SAS au capital de 510 000 Euros - Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre de la Région Bretagne et membre de la Compagnie Régionale de l'Ouest Atlantique - RCS BREST 379 167 067 - N° TVA FR 61 379 167 067.



Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV – VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ASSOCIES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associée unique.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du code de commerce.

V – RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI – RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à SAINT MARTIN DES CHAMPS,

Le 1^{er} juin 2021.

Le Commissaire aux comptes,

CABINET TANGUY
Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de L'ouest Atlantique
Représentée par André TANGUY

1 - BILAN ACTIF

DGFIP N° 2050 2021

Désignation de l'entreprise : TELEGRAMME

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois 12

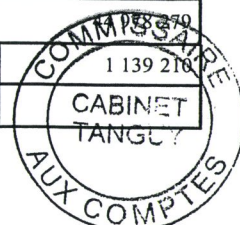
Adresse de l'entreprise : 7 VOIE D'ACCES AU PORT 29600 MORLAIX

Durée de l'exercice précédent 12

si déposé néant, cochez la case : ☐

					Exercice N clos le, 31/12/2020		Exercice N-1			
			Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)			AA							
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement	AB		AC					
		Frais de développement	CX		CQ					
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	18 469	AG	7 622	10 847	8 017		
		Fonds commercial (1)	AH	444 009	AI	278 484	165 526	165 526		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	8 886 843	AK	7 481 149	1 405 695	1 614 950		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	1 052 988	AO	380 240	672 749	675 374		
		Constructions	AP	22 506 123	AQ	16 989 339	5 516 783	5 824 790		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	42 634 322	AS	40 078 373	2 555 949	3 739 028		
		Autres immobilisations corporelles	AT	9 303 017	AU	8 305 340	997 677	948 466		
		Immobilisations en cours	AV	4 653 740	AW		4 653 740	26 469		
		Avances et acomptes	AX		AY					
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT					
		Autres participations	CU	3 364 058	CV	1 458 439	1 905 619	1 929 129		
		Créances rattachées à des participations	BB	42 000	BC		42 000	42 000		
		Autres titres immobilisés	BD	1 016 022	BE	480 248	535 774	500 648		
		Prêts	BF	5 081 776	BG		5 081 776	5 024 782		
		Autres immobilisations financières	BH	83 216	BI		83 216	87 980		
TOTAL (II)			BJ	99 086 583	BK	75 459 235	23 627 349	20 587 160		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	370 087	BM		370 087	311 161		
		En cours de production de biens	BN		BO					
		En cours de production de services	BP		BQ					
		Produits intermédiaires et finis	BR	16 371	BS	16 371		1 378		
		Marchandises	BT		BU					
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	1 353	BW		1 353	41 803		
		Clients et comptes rattachés (3)	BX	10 481 065	BY	57 633	10 423 432	10 774 293		
		Autres créances (3)	BZ	3 126 776	CA	726 790	2 399 986	2 763 481		
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC					
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	3 000 000	CE		3 000 000	3 000 000		
		Disponibilités	CF	6 352 134	CG		6 352 134	6 932 026		
	Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	CH	649 754	CI		649 754	566 977		
TOTAL (III)		CJ	23 997 539	CK	800 794	23 196 746	24 391 119			
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW								
Primes de remboursement des obligations (V)		CM								
Ecart de conversion actif (VI)		CN								
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	123 084 123	IA	76 260 028	46 824 095				
Renvois : (1) Dont droit au bail : 15 000			(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP		(3) Part à plus d'un an : CR		1 139 210			
Clause de réserve de propriété : Immobilisations :			Stocks :		Créances :		CABINET			

Cliquez sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD



2 - BILAN PASSIF avant répartition

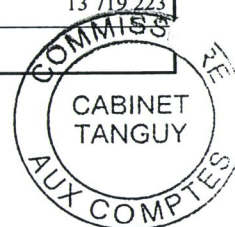
DGFIP N° 2051 2021

Désignation de l'entreprise : TELEGRAMME

Néant ☐

					Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)			(Dont versé : 7 573 303)	DA	7 573 303	7 573 303	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...				DB			
	Écarts de réévaluation (2)			(dont écart d'équivalence : EK)	DC			
	Réserve légale (3)				DD	547 989	492 837	
	Réserves statutaires ou contractuelles				DE			
	Réserves réglementées (3)		Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	B1)	DF			
	Autres réserves		Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants	EJ)	DG			
	Report à nouveau				DH	6 206 440	5 464 717	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)				DI	1 161 236	1 103 026	
	Subventions d'investissement				DJ	450 000		
	Provisions réglementées				DK	15 812 355	15 384 517	
	TOTAL (I)				DL	31 751 323	30 018 400	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM				
	Avances conditionnées			DN				
	TOTAL (II)			DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	548 902	577 426		
	Provisions pour charges			DQ	645 072	653 909		
	TOTAL (III)			DR	1 193 974	1 231 335		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS				
	Autres emprunts obligataires			DT				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	1 740	1 228		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs		EI)	DV	27 509	9 114		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	4 422 387	4 235 679		
	Dettes fiscales et sociales			DY	8 241 414	8 555 826		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	130 440	190 495		
	Autres dettes			EA	168 909	108 713		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	886 400	627 489		
	TOTAL (IV)			EC	13 878 798	13 728 544		
	Écarts de conversion passif (V)			ED				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	46 824 095	44 978 279		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B			
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C			
			Écart de réévaluation libre		1D			
			Réserve de réévaluation (1976)		1E			
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme			EF			
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	13 868 197	13 719 223	
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH			

Cliquez sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD



3 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

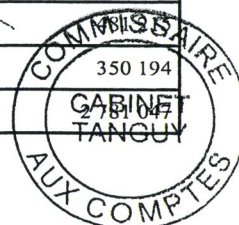
DGFIP N° 2052 2021

Désignation de l'entreprise : TELEGRAMME

Néant

				Exercice N				Exercice N-1		
				France		Exportations et livraisons intracommunautaires				Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises			FA	44 305	FB		FC	44 305	76 576
	Production vendue	biens	FD	65 687 735	FE		FF	65 687 735	66 962 272	
		services	FG	19 500 789	FH		FI	19 500 789	22 648 924	
	Chiffres d'affaires nets			FJ	85 232 829	FK		FL	85 232 829	89 687 772
	Production stockée						FM	(3 421)	10 206	
	Production immobilisée						FN			
	Subventions d'exploitation						FO	476 774	529 254	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)						FP	256 079	266 063	
	Autres produits (1) (11)						FQ			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	85 962 261	90 493 294	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)						FS	29 555		
	Variation de stock (marchandises)						FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)						FU	6 133 860	7 000 213	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)						FV	(58 927)	49 683	
	Autres achats et charges externes (3)						FW	41 082 131	44 471 838	
	Impôts, taxes et versements assimilés						FX	1 271 468	1 210 431	
	Salaires et traitements						FY	22 214 049	22 988 204	
	Charges sociales (10)						FZ	9 108 094	9 165 702	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA	2 626 109	2 665 903	
			- dotations aux provisions				GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions				GC	73 908	56 274		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	51 884	65 531		
	Autres charges (12)						GE	279 318	341 622	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	82 811 450	88 015 401	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	3 150 811	2 477 893	
	opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					GH	4 016	38 973	
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					GI	32 735	86 013			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	60 548	150 235	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	28 556	26 987	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	71 466	653 721	
	Différences positives de change						GN	2	465	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO			
	Total des produits financiers (V)						GP	160 572	831 408	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions						GQ	265 302	450 750	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR		30 207	
	Différences négatives de change						GS	575	258	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT			
	Total des charges financières (VI)						GU	265 877		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(105 305)	350 194		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	3 016 788			

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD



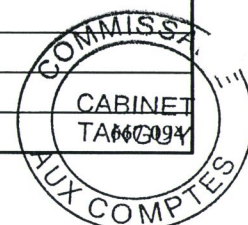
4 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 2021

Désignation de l'entreprise : TELEGRAMME

Néant ☐

		Exercice N		Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	345	596
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	HB	49 741	67 224
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	2 059 512	2 295 476
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	2 109 598	2 363 296
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	954 167	255 638
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	HF	76 252	539 399
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	2 455 851	2 797 854
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	3 486 270	3 592 890
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(1 376 672)	(1 229 595)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices (X)		HK	478 880	448 426
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	88 236 448	93 726 971
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	87 075 212	92 623 945
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	1 161 236	1 103 026
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont produits de locations immobilières	HY	37 973	39 040
	(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	667 094	551 496
	(3) Dont - Crédit-bail mobilier	HP		
	(3) Dont - Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	555 735	595 381
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	12 556	12 023
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6 ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	(6 ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	157 646	76 017
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives A6 obligatoires A9			
	(13) Dont cotisations facultatives Madelin A7			
	(13) Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
VOIR DETAIL EN ANNEXE				
TOTAL GENERAL			3 486 270	2 109 598
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures		Produits antérieurs
VOIR DETAIL EN ANNEXE				
TOTAL GENERAL			555 735	



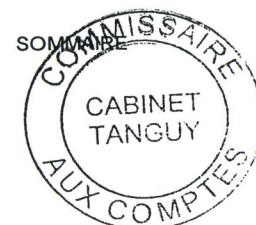
LE TELEGRAMME

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX ARRETES AU 31/12/20



SOMMAIRE

I	Règles et méthodes comptables	1
II	Faits caractéristiques	1
III	Chiffres clés	1
IV	Etat de l'actif immobilisé	2
V	Autres titres immobilisés	2
VI	Détail des immobilisations incorporelles	2
VII	Etat des amortissements	3
VIII	Réévaluations	3
IX	Stocks et en cours	4
X	Etat des échéances des créances	4
XI	Intérêts sur actifs	4
XII	Titres de placements	4
XIII	Composition du capital	5
XIV	Variation des capitaux propres	5
XV	Etat des provisions	6
XVI	Etat des échéances des dettes	7
XVII	Charges et produits constatés d'avance	7
XVIII	Charges à répartir sur plusieurs exercices	7
XIX	Détail des charges à payer	8
XX	Détail des produits à recevoir	8
XXI	Dettes garanties par des sûretés réelles	8
XXII	Crédit bail	8
XXIII	Engagements financiers donnés	8
XXIV	Engagements financiers reçus	9 - 10
XXV	Chiffres d'affaires	10
XXVI	Effectif au 31/12	10
XXVII	Impôts sur les sociétés	11
XXVIII	Incidences des évaluations fiscales dérogatoires	11
XXIX	Dettes futures d'impôt	11
XXX	Jetons de présence	11
XXXI	Liste des sociétés mères consolidantes	11
XXXII	Eléments relevant de plusieurs postes de bilan avec des entreprises liées	12
XXXIII	Liste des filiales et participations - Filiales	13
	Liste des filiales et participations - Participations	14
XXXIV	Tableau des résultats des cinq derniers exercices	15



I - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre à l'exception de ce qui suit.
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

En ce qui concerne les titres de participations, le Télégramme conformément à l'avis CU CNC n° 2007-C du 15 juin 2007 comptabilise les frais d'acquisitions dans les coûts d'entrée. L'amortissement fiscal s'effectue par comptabilisation d'un amortissement dérogatoire sur 5 ans.

Suite à la modification du code de commerce en juillet 2015 visant à transposer en droit français la directive comptable européenne de 2013, l'entreprise la SAS LE TELEGRAMME a pris en compte les dispositions liées à l'amortissement des fonds commerciaux et à la dépréciation dans les comptes sociaux :

- en l'absence de durée d'utilisation limitée des fonds commerciaux inscrits à l'actif, aucun amortissement n'a été comptabilisé dans les comptes de la SAS LE TELEGRAMME,
- un test de dépréciation a été réalisé dans les comptes sociaux de la SAS LE TELEGRAMME. Compte tenu de la valeur actuelle du fonds commercial inscrit à l'actif, aucune dépréciation complémentaire n'a été effectuée au 31 décembre 2020.

II - FAITS CARACTERISTIQUES

La crise sanitaire liée au Covid19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi du 24 mars 2020 ont constitué des éléments majeurs qui ont eu un effet très récessif dans l'économie mondiale et nationale.

Le Télégramme a été fortement impacté par cette épidémie dans son organisation avec la mise en place du télétravail, de la généralisation des gestes barrières, du recours à l'activité partielle notamment à la rédaction, d'une réorganisation des présences en deux équipes à la DSI et à l'imprimerie et d'une diminution du nombre d'éditions. Son activité de diffusion a été modérément affectée compte tenu du poids du portage. C'est la publicité locale print qui a le plus souffert avec une perte de 24 %.

Néanmoins compte tenu des importantes économies réalisées sur les consommations matières et certains postes de charges variables, les pertes ont été entièrement absorbées. La société n'a pas fait de demande de PGE et a reçu des aides gouvernementales pour la mise en place de l'activité partielle.

En fonction des éléments connus à ce jour de cette crise sanitaire et de son développement, les difficultés rencontrées par la régie commerciale sont toujours présentes mais à un niveau moindre que durant le premier confinement et affecteront donc encore l'exercice en cours sans que nous puissions en évaluer de manière fiable son impact final dans l'activité et sans remettre en cause toutefois la continuité d'exploitation.

III - CHIFFRES CLES

Durée de l'exercice : 12 mois	Devise : Euro
Total du bilan :	46 824 095
Total du chiffres d'affaires :	85 232 829
Résultat avant répartition :	1 162 236,01



IV - ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE

	IMMOBILISATIONS			
	31/12/2019	Augmentations	Diminutions	31/12/2020
Fonds commercial	444 009			444 009
Logiciels	8 380 477	315 447		8 695 923
Concessions/licences	15 639	2 830		18 469
Immobilisations incorporelles en cours	191 767	118 075	118 922	190 920
Autres immobilisations incorporelles	9 031 893	436 352	118 922	9 349 322
Terrains	1 052 988	0		1 052 988
Constructions/sol propre	12 051 865	0	0	12 051 865
Constructions/sol autrui	534 815	0		534 815
Installations-agencements/constructions	9 736 408	193 908	10 874	9 919 442
Installations techniques, matériel et outillage industriel	42 608 036	35 448	9 163	42 634 322
Installations générales, agencements et aménagements divers	1 623 363			1 623 363
Matériel de transports	366 801	71 623	33 606	404 818
Matériel de bureau et informatique et mobilier	6 969 726	364 514	59 404	7 274 836
Immobilisations en cours	26 469	4 802 603	175 332	4 653 740
Immobilisations corporelles	74 970 472	5 468 097	288 379	80 150 189
Autres participations	3 387 568	25 000	48 510	3 364 058
Créances rattachées à des participations	42 000			42 000
Autres titres immobilisés	985 896	50 126	20 000	1 016 022
Prêts et autres immobilisations financières	5 112 762	76 914	24 684	5 164 992
Immobilisations financières	9 528 226	152 040	93 194	9 587 072
TOTAL GENERAL	93 530 590	6 056 489	500 496	99 086 583

V - AUTRES TITRES IMMOBILISES

La valeur brute des titres est constituée par le coût d'achat y compris les frais accessoires depuis 2007.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision est constituée du du montant de la différence.

VI - DETAIL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Frais d'établissement	ETAT NEANT
Frais de recherche appliquée & de développement	ETAT NEANT
Fonds commercial	444 009 €

VII - ETAT DES AMORTISSEMENTS

	AMORTISSEMENTS			
	31/12/2019	Dotations	Reprises	31/12/2020
Fonds commercial	0			0
Logiciels	6 957 294	523 855		7 481 149
Concessions/licences	7 622			7 622
Immobilisations incorporelles en cours	0			0
Autres immobilisations incorporelles	6 964 916	523 855	0	7 488 771
Terrains	377 614	2 626		380 240
Constructions/sol propre	9 320 691	218 041		9 538 732
Constructions/sol autrui	278 222	14 422		292 644
Installations-agencements/constructions	6 899 386	261 824	3 246	7 157 965
Installations techniques, matériel et outillage industriel	38 869 007	1 218 414	9 048	40 078 372
Installations générales, agencements et aménagements divers	1 623 897			1 623 897
Matériel de transports	318 289	24 158	33 606	308 841
Matériel de bureau et informatique et mobilier	6 069 238	362 768	59 404	6 372 602
Immobilisations corporelles	63 756 343	2 102 253	105 305	65 753 292
TOTAL GENERAL	70 721 260	2 626 109	105 305	73 242 063

Les immobilisations sont amorties linéairement et les amortissements tiennent compte des nouvelles durées d'utilisations déterminées en 2005 lors de l'application du nouveau règlement sur les actifs.

Les principales durées sont les suivantes :

Logiciels	De 1 à 3 ans
Constructions	De 40 à 60 ans
'- Composant gros œuvre	De 35 à 40 ans
'- Composant charpente	De 20 à 30 ans
'- Composant toiture/couverture	De 15 à 20 ans
'- Composant Installations techniques	De 15 à 20 ans
'- Composant aménagement	De 15 à 20 ans
Installations techniques et industrielles	De 10 à 20 ans
Installations et agencements	De 15 à 20 ans
Matériels de transports	5 ans
Matériel de bureau et informatique	De 3 à 5 ans
Mobilier	15 ans

VIII - REEVALUATIONS au 31/12/20

Variation de la provision spéciale de réévaluation	ETAT NEANT
Ecart de réévaluation sur immobilisations amortissables	ETAT NEANT
Différences d'évaluation sur éléments fongibles de l'actif circulant	ETAT NEANT

IX - STOCKS ET EN COURS

Les stocks sont évalués à leur coût d'acquisition, incluant les frais accessoires à l'exception de toute valeur ajoutée ainsi que des frais de stockage, selon la méthode du dernier prix d'achat connu.

X - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES

CREANCES

	MONTANTS BRUTS	DONT A UN AN AU +	DONT A + D'UN AN
Créances rattachées à des participations	42 000		42 000
Prêts	5 081 776	1 581 776	3 500 000
Autres immobilisations financières	83 216	0	83 216
ACTIF IMMOBILISE (1)	5 206 992	1 581 776	3 625 216
Clients douteux	64 860		64 860
Créances clients et comptes rattachés	10 416 205	10 416 206	
Autres créances	3 126 776	2 142 895	983 881
Charges constatées d'avance	649 754	559 285	90 469
ACTIF CIRCULANT	14 257 595	13 118 386	1 139 210
TOTAL GENERAL	19 464 587	14 700 161	4 764 426

(1) Dont prêts participatifs : 0

XI - INTERETS SUR ACTIFS

Intérêts immobilisés

ETAT NEANT

Intérêts sur éléments de l'actif circulant

ETAT NEANT

XII - TITRES DE PLACEMENTS

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées au prix pour lequel elles ont été achetées, à l'exclusion des frais d'acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres cédés a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Il n'y a pas eu de Valeurs mobilières de placement sur l'année 2020.



XIII - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFERENTES CATEGORIES DE TITRES	NOMBRE DE TITRES		
	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	CREES PENDANT L'EXERCICE	REBOURS. PENDANT L'EXERCICE
Actions ordinaires	1 800 889		

Le capital se compose de 1 800 889 actions.

Parts Bénéficiaires

ETAT NEANT

Obligations convertibles

ETAT NEANT

XIV - VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	31/12/2019	Augmentations	Diminutions	31/12/2020
Capital social	7 573 303			7 573 303
Prime d'émission, de fusion, d'apport	0			0
Report à nouveau débiteur	5 464 717	741 724		6 206 441
Réserve légale	492 837	55 151		547 989
Réserves statutaires ou contractuelles	0			0
Réserves réglementées	0			0
Subventions d'investissement	0	450 000		450 000
Provisions réglementées	15 384 516	2 455 851	2 028 012	15 812 355
Variation des capitaux propres	28 915 373	3 702 726	2 028 012	30 590 087
Résultat de l'exercice	1 103 026	1 161 236		1 161 236
Distributions de dividendes			306 151	
Affectation en autres réserves			796 875	
Variation du résultat	1 103 026	1 161 236	1 103 026	1 161 236
TOTAL CAPITAUX PROPRES	30 018 399	4 863 962	3 131 038	31 751 323



XV - ETAT DES PROVISIONS

	PROVISIONS			
	31/12/2019	Augmentations	Diminutions	31/12/2020
Amortissements dérogatoires	8 978 554	332 288	1 732 151	7 578 691
Autres provisions réglementées	6 405 963	2 123 563	295 861	8 233 664
Provisions réglementées	15 384 517	2 455 851	2 028 012	15 812 355
Provisions pour litiges	31 500		31 500	0
Autres provisions pour risques et charges	1 199 835	51 884	57 746	1 193 974
Provisions pour risques et charges	1 231 335	51 884	89 246	1 193 974
Provisions pour dépréciations sur				
Fonds de commerce	278 484			278 484
Titres de participations	1 458 439			1 458 439
Autres immobilisations financières	485 248	20 000	25 000	480 248
Provisions sur stocks et en cours	18 414		2 043	16 371
Provisions sur comptes clients	42 922	20 621	5 910	57 633
Autres provisions pour dépréciation C/C	507 401	298 589	79 200	726 790
Provisions pour dépréciation de l'actif	2 790 908	339 210	112 154	3 017 965
TOTAL GENERAL	19 406 760	2 846 945	2 229 412	20 024 294

Dont dotations et reprises d'exploitation	125 793	98 433
Dont dotations et reprises financières	265 302	71 466
Dont dotations et reprises exceptionnelles	2 455 851	2 059 512

Amortissements dérogatoires

Leur montant à fin 2020 s'élève à 7 578 691 euros.

Autres provisions réglementées (article 39 bis)

La provision non utilisée au bout de 5 ans doit être reprise.

ANNEE DE CONSTITUTION	MONTANT	EMPLOIS EFFECTUEES		SOLDE PAR ANNEE
		2019	2020	
2015	0			0
2016	2 158 743	1 068 915	295 861	793 967
2017	1 095 224		0	1 095 224
2018	1 920 179			1 920 179
2019	2 300 731			2 300 731
2020	2 123 563			2 123 563
		1 068 915	295 861	
Utilisation 39 BIS	-1 364 776	1 364 776		
SOLDE AU 31/12/20	8 233 664			8 233 664

La dotation aux provisions de l'exercice 2020 au titre de l'article 39 bis a été limitée à 55% du résultat fiscal.



Les dotations aux provisions des exercices antérieurs au titre de l'article 39 bis ont été limitées aux taux suivants :

Année	Taux retenu
2019	60%
2018	50%
2017	30%
2016	50%
2015	30%
2014	50%

XVI - ETAT DES ECHEANCES DES DETTES

DETTES

	MONTANTS BRUTS	DONT A UN AN AU +	DONT A + D'1 AN ET 5 AU +	DONT A + DE 5 ANS
Emprunts & dettes auprès des Ets de crédit (1)	1 740	1 740		
Emprunts & dettes financières diverses	4 427	700	3 726	
Dettes fournisseurs & comptes rattachés	4 422 387	4 422 387		
Dettes fiscales & sociales	8 241 413	8 241 413		
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés	130 440	130 440		
Groupe et associés	23 083	18 395	4 688	
Autres dettes	168 909	168 909		
Produits constatés d'avance	886 400	884 213	2 187	
TOTAL GENERAL	13 878 799	13 868 197	10 601	0

XVII - CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	CHARGES	PRODUITS
Charges et produits d'exploitation sur loyers	43 893	
Charges et produits d'exploitation	605 861	886 400
Charges et produits financiers	0	
TOTAL	649 754	886 400

XVIII - CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICE

Etat néant.

